



Commission scolaire  
**des Patriotes**

---

Service du secrétariat général  
et des communications

## REVUE DE PRESSE

DU 6 AU 12 OCTOBRE 2013

WWW.  
infodeste-  
julie.qc.ca



Zumba et balle  
molle

L'école du  
Grand-Coteau  
se grouille



Vélo de montagne  
Saison de rêve  
pour  
Michel Massia



Partagez vos  
commentaires

jul.redaction  
@quebecormedia.com

## REMBOURSEMENT DES TAXES SCOLAIRES

# La Commission scolaire des Patriotes dénonce l'attitude méprisante du gouvernement Marois

**La présidente de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), Hélène Roberge, trouve méprisante la façon dont le gouvernement méprise le dossier des taxes scolaires.**

CHRISTIAN LEPAGE

bru.redaction@quebecormedia.com

«Pauline Marois et son gouvernement nous traitent d'un ton méprisant. Les employés et la direction de la Commission scolaire des Patriotes se sentent tous insultés par son attitude.»

Rappelons que Mme Marois et sa ministre de l'Éducation, Marie Malavoy ont exigé de la Fédération des commissions scolaires du Québec la semaine dernière un remboursement de taxes de 100M\$ pour les deux prochaines années.

«C'est irréaliste. Le plus triste, c'est que le gouvernement fait croire qu'il y a de l'argent dans les commissions scolaires», s'exclame Mme Roberge.

### 60\$ par élève

Seulement pour la CSP la somme à retrancher serait de 1,8M\$, soit 60\$ par élève. «Avec cette dernière annonce, Mme Marois s'attaque directement à nos établissements scolaires. Nos jeunes ont besoin de divers services et ce n'est pas en coupant outrageusement à gauche et à droite que nous pourrions les améliorer», prévient la présidente.

«En annonçant cette mesure, la première ministre du Québec vient, une fois de plus, couper dans les services aux élèves», ajoute Mme Roberge, qui dénonce «une annonce électorale alors que les écoles souffrent d'un manque flagrant de financement.»

Mme Roberge rappelle que sa commission scolaire, comme bien d'autres au Québec, a dû appliquer de sévères compressions budgétaires au cours des trois dernières années. Elle croit que le gouvernement devra maintenant réfléchir sur le financement de l'éducation au Québec et en particulier sur le financement des écoles privées. «Est-ce qu'on a véritablement les moyens de financer deux systèmes d'éducation au Québec?», demande-t-elle.



Hélène Roberge, présidente de la CSP, dénonce le mépris du gouvernement Marois. PHOTO ARCHIVES



## Ville de Sainte-Julie

Hôtel de ville - 1580, chemin du Fer-à-Cheval  
Pour nous joindre  
Par téléphone : 450 922-7111  
Par courriel : clientele@ville.sainte-julie.qc.ca  
Internet : www.ville.sainte-julie.qc.ca

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

AUCUN PERMIS DE SOLICITATION  
DÉLIVRÉ PAR LA VILLE

### HORAIRE - FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE

Administration municipale et bibliothèque FERMÉES  
Collecte des matières recyclables MAINTENUE  
Collecte des résidus verts MAINTENUE  
Transport en commun - HORAIRE DU SAMEDI

### GRANDE ÉVACUATION

Les résidents du secteur de l'école Aux-Quatre-Vents sont invités à participer à la Grande Évacuation le 9 octobre, à 19 h. Les pompiers activeront leurs sirènes et gyrophares à ce moment et circuleront dans les rues pour répondre aux questions.

La Grande Évacuation est un événement national où tous les citoyens du Québec, et en particulier les familles, sont invités à faire un exercice d'évacuation en cas d'incendie, le même jour, au même moment. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies et vise à sensibiliser l'ensemble des citoyens à la nécessité de préparer leur plan d'évacuation familial et surtout de s'exercer à évacuer.

### RAMONAGE DES CHEMINÉES

En vertu du règlement numéro 1097, vous avez l'obligation de ramoner votre cheminée une fois l'an si vous possédez un appareil de chauffage à combustible solide et au moins tous les 2 ans s'il s'agit d'un appareil à combustible liquide. Vous pouvez faire le travail vous-même ou réserver les services de l'entreprise de votre choix. Renseignements : 450 922-7100

### TRAVAUX TOUJOURS EN COURS AU STATIONNEMENT INCITATIF

Les travaux en vue d'ajouter 120 cases au stationnement incitatif sont toujours en cours. Les nouvelles cases de stationnement devraient être accessibles vers le 15 octobre. Le stationnement est autorisé du côté sud du boulevard Armand-Frappier, de la rue de Grenoble jusqu'au concessionnaire Kia jusqu'à la fin des travaux.

### COLLECTE GRATUITE DES BRANCHES

Secteur*	Date limite pour déposer les branches sur votre terrain (en bordure de rue)
Secteur 2	20 octobre
Secteur 3	27 octobre
Secteur 1	3 novembre

\*Même secteur que celui de l'enlèvement des ordures  
Renseignements : 450 922-7111 ou www.ville.sainte-julie.qc.ca/branches

### PERSONNEL ÉLECTORAL

Vous désirez travailler pour l'élection municipale du 3 novembre prochain? Vous devez remplir un formulaire

disponible à l'hôtel de ville ou sur Internet et le retourner à l'hôtel de ville, par courriel à election@ville.sainte-julie.qc.ca, par télécopieur au 450 922-7090 ou par la poste au Bureau de la présidente d'élection, Ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie (Québec) J3E 2M1. Renseignements : 450 922-7052

### RESTAURATION DE LA CROIX DE CHEMIN

La croix de chemin située à l'intersection des rues Principale et de l'Église nécessitait des travaux de restauration et sera réinstallée dès que ceux-ci seront terminés.

### ABRIS TEMPORAIRES POUR AUTOMOBILES

Les abris temporaires pour voitures et les tambours sur les perrons et les galeries sont autorisés du 15 octobre au 14 avril. Ces abris d'hiver ne doivent servir qu'à la protection contre les intempéries et leur utilisation à des fins d'entreposage est interdite. Prévoyez également un triangle de visibilité exempt de tout obstacle si vous êtes situé à une intersection.

### INFO-TRAVAUX

Des travaux visant le prolongement et le remplacement d'aqueduc ont débuté sur la place d'Auteuil et sur le rang de l'Église. Les travaux de réflexion des infrastructures urbaines se poursuivent dans les secteurs de l'avenue du Lac et de la rue Paul-De Maricourt, de l'avenue de l'Abbé-Théoret et de la rue Thomas-Chapais. Le parc Edmond-J.-Harvey est de nouveau accessible par la rue des Brises, mais des travaux d'asphaltes pourraient en limiter l'accès pendant de courtes périodes. Suivez l'évolution des travaux au www.ville.sainte-julie.qc.ca/infotravaux.

### ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

#### SPECTACLE DE MARIE-LISE PILOTE

L'humoriste Marie-Lise Pilote présentera son spectacle «Réconfortante» à la salle Maurice-Savaria le vendredi 11 octobre à 20 h. Il reste encore des billets, disponibles au Service des loisirs et en ligne au www.ville.sainte-julie.qc.ca/billetterie. Coût : 32 \$ par personne, taxes incluses.  
Informations : 450 922-7122

#### SPECTACLE POUR ENFANTS

Le Service des loisirs présente DADA, un spectacle du Théâtre de l'aubergine pour les enfants de 5 à 12 ans le dimanche 20 octobre à 13 h 30 à la salle Maurice-Savaria. Achat de billets en ligne au www.ville.sainte-julie.qc.ca/billetterie ou au Service des loisirs. Coût : 6 \$ par personne, taxes incluses.  
Informations : 450 922-7122

#### CONCOURS DE DÉCORATION DE CITROUILLES POUR TOUTE LA FAMILLE

Laissez aller votre imagination et réinventez vos citrouilles pour l'Halloween! Exposez vos créations décorées et non vidées à la bibliothèque. Des chèques-cadeaux seront offerts en prix. Réservé aux membres de la bibliothèque. Formulaire disponible au bureau de l'aide au lecteur.

Remise des citrouilles : du 12 au 20 octobre  
Horaire de l'exposition : du 21 au 26 octobre  
Trage : Samedi 26 octobre à 16 h 30

## Ça bouge à l'école du Grand-Coteau

**Dans le cadre de la rentrée scolaire de l'école du Grand-Coteau, le service des loisirs a organisé une partie amicale de balle molle conjointe avec une méga danse Zumba, ainsi qu'un repas pour tous.**

L'activité s'est déroulée au cours de la 2<sup>e</sup> période et de l'heure du dîner le 18 septembre dernier. Tous les élèves, les enseignants et enseignantes et les membres du personnel avaient rendez-vous sur le terrain synthétique de l'école pour cette activité collective. Une équipe du personnel affrontait à tour de rôle pendant 3 manches les 3 formations d'élèves: 1<sup>er</sup> secondaire et les jeunes TED, le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire et une belle finale avec le 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

### Une méga danse

Toutes les 3 manches, il y avait un arrêt de la partie et tous les jeunes et adultes de l'école étaient invités à venir danser du Zumba avec l'animatrice Sylvie Thibert de Symphonie Fitness de Sainte-Julie. La participation des jeunes et du membre du personnel a été extraordinaire.

### Sous-marin pour tous

Un dîner spécial a été servi pour tous: un sous-marin Subway accompagné d'une boisson et d'un fruit. Merci au restaurant Subway de Sainte-Julie et au IGA Sainte-Julie pour leur partenariat et leur implication auprès des jeunes.

Cette activité a été un grand succès grâce à la participation du personnel et des jeunes. La formule, très appréciée de tous, apporte un bel élan à l'année scolaire qui commence.



Un événement apprécié de tous PHOTO COURTOISIE

## GAGNANTS DES MÉRITES VARENNES EN FLEURS 2013 ET ORGANISATEURS DES VISITES DE JARDINS FLEURIS

### Des citoyens récompensés

**Le conseil municipal soulignait mercredi dernier le travail des citoyens qui ont organisé bénévolement les Visites de jardins fleuris ainsi que ceux qui ont obtenu une reconnaissance pour le concours Varennes en fleurs 2013.**

Tout en félicitant les gagnants et en remerciant les citoyens, le maire Martin

Damphousse a affirmé que «le conseil municipal est fier de voir que les Varennois participent activement à l'embellissement de leur ville et, grâce à ces efforts, Varennes a réussi à relever le défi de mériter un 4<sup>e</sup> Fleuron du Québec».

En guise de reconnaissance pour les propriétaires de résidences et de commerces qui ont su mettre en valeur leurs aménagements paysagers au cours de l'été, le maire a attribué des

plaques souvenirs à neuf citoyens dans le cadre des *Mérites Varennes en fleurs 2013*.

Des chèques cadeaux du Centre Jardin Varennes ont également été attribués aux lauréats ainsi qu'aux organisateurs des *Visites de jardins fleuris*.

### Les gagnants

Les lauréats sont les suivants: dans la catégorie *Maison en fleurs* - Pierre

Bourget, 231, rue Quévillon; André Hébert, 4178, route Marie-Victorin; et Nicole Cloutier, 2424, rue Frontenac; et dans la catégorie *Commerce en fleurs*: Hélène Demers, Scène Éthique inc.; Charles Veilleux, Équipements Laguë & Martin; et Serge Lapointe, Auvents Solarium Signature. Des mentions sont été attribuées à Germain Blanchette, 85 rue Émond; Jonathan Hébert, 21, rue Massue; et Annie Pontbriand, École du Carrousel.

# L'Information

Sainte-Julie • Varennes • Saint-Amable

## Hebdo | Sac Plus | Web

### PROXIMITÉ

Près de 21 000 copies distribuées de porte en porte chaque mercredi, informant une population de plus de 60 000 personnes.

### NOTORIÉTÉ

Le témoin privilégié de l'actualité de Sainte-Julie, de Saint-Amable et de Varennes depuis plus de 36 ans.

### QUALITÉ

Une équipe dévouée à livrer, semaine après semaine, un produit de la plus haute qualité.

“ Avec un taux de lecture de 88 %\*, L'Information est VOTRE lien privilégié avec la communauté. ”

\* selon le sondage 2010 mené par Logix Marketing pour le compte d'Hebdo Québec



NICOLE BEAUSÉJOUR  
Conseillère publicitaire  
nicole.beausejour@quebecomedia.com

LINDA BOURDUA  
Conseillère publicitaire  
linda.bourdudua@quebecomedia.com

Laissez-nous vous aider à passer des idées au papier et au web!

450.649.0719 • infodeste-julie.qc.ca



Guy Benjamin, maire de Saint-Césaire  
PHOTO ANDRÉ CORBEIL - ARCHIVES



Alain Brière, maire de Rougemont  
PHOTO ALEX BERNARD - ARCHIVES

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

# Pas d'élection à Rougemont et Saint-Césaire

**La période de mise en candidature terminée, on connaît maintenant les candidats qui s'affronteront le 3 novembre prochain et ceux qui ont été élus par acclamation. Il n'y aura pas d'élection à Saint-Césaire et Rougemont.**

**ALEX BERNARD**  
alex.bernard@quebecormedia.com

Les électeurs de Rougemont et Saint-Césaire pourront vaquer à leurs occupations habituelles le 3 novembre puisque tous les candidats ont été élus sans opposition.

À Sainte-Angèle-de-Monnoir, les conseillers ont tous été élus ou réélus, mais le maire sortant Michel Picotte fera face à Bernard Petit, qui tente un retour en politique municipale.

À Marieville, les conseillers Pierre Saint-Jean, Louis Bienvenu et Gilbert Lefort ont été réélus. Il y aura campagne électorale dans les autres districts, particulièrement dans le numéro trois où la population aura le choix parmi quatre candidats. À la mairie, les candidats Gilles Delorme et Sylvain Lapointe s'affrontent.

À Carignan, l'équipe de René Fournier est déjà majoritaire au conseil puisque Lorraine Moquin, André Mylocopos, Daniel Théorêt et Anne Poussart sont élus sans opposition. Les conseillers sortants Patrick Marquès et Elena Sanchez feront face à Marcel Synott et Marlène Salgues de l'équipe de René Fournier. Ce dernier fera la lutte à la mairesse sortante, Louise Lavigne.

Annie Baker et Claude Gauthier de l'équipe de Jacques Ladouceur ont été élus à Richelieu. M. Ladouceur fera face à Roger Bernier pour le poste de maire.

Les électeurs de Chambly auront l'embarras du choix. Les candidats d'Action Chambly du maire Denis Lavoie devront en découdre avec des candidats indépendants. Dans le district du Canton, 5 candidats souhaitent s'y faire élire.

À Saint-Mathias-sur-Richelieu, le maire sortant Yanik Maheu a décidé de se joindre au Regroupement des indépendants. Les électeurs devront départager les candidats du Regroupement Saint-Mathias de ceux d'Ensemble pour nos citoyens de Jocelyne Deswartes.

Pour la liste complète des candidats dans votre municipalité ou pour plus d'infos, consultez le site internet du Journal de Chambly.

## Chambly contre la fermeture de La Roselière

**C.P.** Le conseil municipal de Chambly appuie unanimement la démarche des citoyens touchés par la fermeture de l'école de La Roselière et se prononce contre cette décision prise par la Commission scolaire des Patriotes.

Le conseil a parlé par voie de résolution à la dernière séance du conseil tenue le 1<sup>er</sup> octobre.

Cette prise de position est un baume pour les parents qui se battent depuis le début de l'année pour préserver leur école à vocation particulière à pédagogie Waldorf.

Les parents ne perdent pas espoir puisque la demande d'injonction déposée par M<sup>re</sup> Julius Grey devrait être entendue en décembre.

Toutefois, l'école, actuellement ouverte depuis septembre, est déjà une école conventionnelle. Elle n'offre plus la pédagogie Waldorf. La CSP a également entrepris les procédures pour fermer définitivement cette école à la fin de l'année scolaire, en juin 2014.

Des parents ont voulu lire cette résolution à une rencontre de la CSP la semaine dernière, mais cela leur a été refusé.

# Seray

HYUNDAI

## LA SAISON DE LA LIQUIDATION EST REPARTIE

**0%**  
FINANCEMENT JUSQU'À  
**96** MOIS  
sur modèles sélectionnés

**0%**  
FINANCEMENT JUSQU'À  
**96** MOIS

### ELANTRA 2013

FINANCEMENT JUSQU'À **96** MOIS

À PARTIR DE **0%**

ÉQUIPEMENT LIVRABLE :

- CLIMATISEUR • RÉGULATEUR DE VITESSE
- RADIO SIRIUS XM® AVEC BLUETOOTH®
- SIÈGES AVANT ET ARRIÈRE CHAUFFANTS
- PRISES D'ENTRÉE IPOD®/USB/AUXILIAIRE
- TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE

Modèle Limited motor®

AUTOROUTE: 5,3 L/100 KM\*

### SANTA FE SPORT 2013

FINANCEMENT JUSQU'À **96** MOIS

À PARTIR DE **0,99%**

ÉQUIPEMENT LIVRABLE :

- CLIMATISEUR • SYSTÈME DE NAVIGATION
- SIÈGES AVANT CHAUFFANTS ET REFRIGÉRANTS
- TOIT OUVRANT PANORAMIQUE
- CAMERA DE REÇUL AVEC AVERTISSEMENT DE RAPPROCHEMENT • SIÈGES EN CUIR
- RADIO HAUT DE GAMME AVEC 10 HAUT-PARLEURS

Modèle Limited motor®

AUTOROUTE: 8,4 L/100 KM\*

VÉHICULE UTILITAIRE CANADIEN DE L'ANNÉE 2013

### ACCENT 5 PORTES 2013

FINANCEMENT JUSQU'À **96** MOIS

À PARTIR DE **0%**

ÉQUIPEMENT LIVRABLE :

- CLIMATISEUR AVEC RÉGULATEUR AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE
- SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
- PHARES ANTIBROUILLE
- RADIO SIRIUS XM® AVEC BLUETOOTH®
- RÉGULATEUR DE VITESSE
- TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE

Modèle GLS 5 portes motor®

AUTOROUTE: 5,3 L/100 KM\*

20<sup>e</sup> ANNEE DU HOCKEY

Détails au concessionnaire

## 730, de Périgny, Chambly

### 450 658-4482

# www.serayauto.com

1101293

**GARANTIE 5 ANS / 100 000 km**  
Garantie limitée Hyundai

**5 ANS** Garantie complète de Hyundai sans franchise

ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO  
Baisse constante d'élèves  
depuis 2007 P3

TEST DU RÉSEAU D'ÉGOUTS  
Canalisations à  
problèmes à  
Saint-Bruno P4

QUÉBECOR  
Média

# Le Journal

de Saint-Bruno/Saint-Basile

Le mercredi  
9 octobre 2013  
Vol. 46 | N° 41 | 40 pages  
19 036 exemplaires

**Sutton**  
Groupe Sutton actif inc.  
Courtier Immobilier  
**450 653-4643**

Pour tous  
vos projets  
immobiliers



**MARIA BUSSIÈRE**  
Courtier Imm. #2884

**Saint-Basile HYUNDAI**  
On est FOCUS de vous!

LA SAISON DE LA LIQUIDATION  
EST REPARTIE

**0% FINANCEMENT JUSQU'À 96 MOIS**  
sur tout les véhicules

**ELANTRA 2013**  
FINANCEMENT JUSQU'À 96 MOIS À PARTIR DE 0%

EQUIPEMENT LIVRABLE :  
- CLIMATISSEUR - RÉGULATEUR DE VITESSE  
- RADIO SANS FILS 20W AVEC BLUETOOTH  
- SIÈGES AVANT ET ARRIÈRE CHAUFFANTS  
- PNEUS D'ÉTRIVE PRO/PASS/VOYAGEUR  
- TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE



125, boulevard St-Winifred-Laurier - Saint-Basile-le-Grand  
www.st-basilehyundai.com  
450.441.2222




INTERSECTION 116/SEIGNEURIAL À SAINT-BRUNO

# Les piétons tirent la sonnette d'alarme

PAGE 5

# Baisse constante d'élèves à l'école du Mont-Bruno

**La période des portes ouvertes bat son plein dans les écoles secondaires publiques et privées de Saint-Bruno. Les parents sont courtisés de toutes parts pour choisir l'établissement idéal pour leurs enfants.**



**FRÉDÉRIC  
KHALKHAL**

frédéric.khalkhal@quebecormedia.com

«En juin dernier, 35% des 6<sup>e</sup> année de notre établissement sont allés à l'école secondaire du Mont-Bruno. Même si je ne sais pas où sont allés les autres élèves, il est certain qu'un fort pourcentage d'entre eux ont choisi des écoles privées. L'école publique au primaire semble être moins touchée par cette problématique», explique Yves Vézina, directeur de l'école primaire de Montarville à Saint-Bruno.

**«Aujourd'hui, notre clientèle est stable et l'on peut dire que l'on est à pleine capacité.»**

- CHRISTINE KHOURY

«Notre commission scolaire évolue dans un milieu socio-économique plus aisé que la moyenne, c'est pour cela qu'on retrouve énormément de collèges privés sur notre territoire», explique Luc Lapointe, directeur adjoint de la Commission scolaire des Patriotes. Une réalité qui pénalise les établissements publics.



L'école secondaire du Mont-Bruno voit le nombre d'élèves diminuer depuis 2007. PHOTO ARCHIVES

«Nos effectifs sont en baisse depuis 2007. L'an dernier, nous avions 1685 élèves, cette année, 1640 élèves sur une capacité d'accueil de 2276 élèves», explique Céline Chagnon, directrice de l'école secondaire du Mont-Bruno.

La directrice relativise ces chiffres en expliquant que la baisse démographique est largement responsable.

Cependant, à l'école secondaire privée Collège Trinité, la situation est tout autre.

«Le Collège Trinité est passé de 500 à 800 élèves en 2000, alors que les religieux laissaient la direction aux laïcs. Aujourd'hui, notre clientèle est stable et l'on peut dire que l'on est à pleine capacité», affirme Christine Khoury, directrice générale du Collège.

## Une différence de moyens

«L'an prochain, tous les élèves entrant au secondaire auront un <sup>iPad</sup> ou un mini ordinateur», précise Mme Khoury. Le Collège propose même, pour faciliter la transition vers l'école secondaire, de garantir à ses nouveaux élèves une place dans la même classe qu'un ami de leur choix. Une première au Québec.

À l'école du Mont-Bruno, c'est aussi le passage du primaire au secondaire qu'on cible. L'ensemble des écoles primaires de la commission scolaire sont visitées par Isabelle Gravel, directrice adjointe, qui profite de son passage pour familiariser les futurs élèves avec le matériel et les outils dont ils auront besoin, «même ceux qui s'en iront au privé», explique-t-elle.

Céline Chagnon reconnaît qu'elle est confrontée à une différence de moyens, mais elle met en avant la qualité de l'encadrement de l'école publique. «Les parents ont beaucoup de préjugés sur l'école publique, pourtant, le Conseil supérieur de l'éducation indique dans un rapport, en janvier 2004, qu'il y a un encadrement meilleur au public. Et puis, l'école publique est là pour tous les élèves», précise-t-elle.



**Pourquoi avez-vous opté pour l'école privée?**

**BRU.REDACTION@QUEBECORMEDIA.COM**



**SAINT-BRUNO**  
SUR-LE-LAC

**C'EST DANS MA NATURE**



Être en harmonie avec tous les éléments naturels environnants. Le luxe c'est l'espace. Votre nouvel espace de vie en pleine nature. Choisir Saint-Bruno-sur-le-Lac c'est faire un choix de vie. Vous choisissez la qualité de vie parce que c'est dans votre nature!

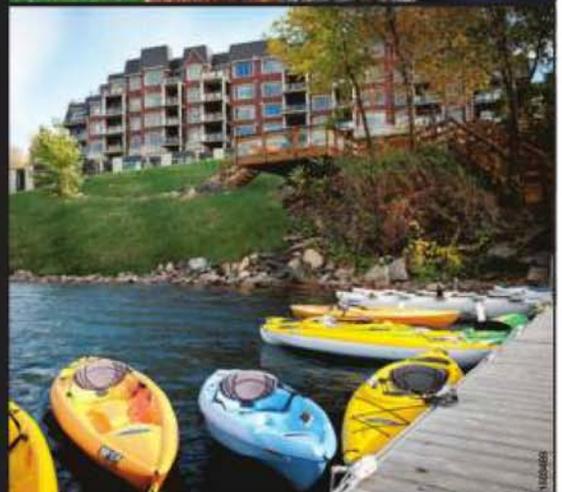
**PHASES 4 ET 5 MAINTENANT EN VENTE**

LES TRAVAUX COMMENCENT BIENTÔT!

Samedi et dimanche de 13 h à 17 h ou sur rendez-vous  
450.461.3535 | saintbrunosurlac.com  
333 boul. Clairevue Est, Saint-Bruno de Montarville

concoursdomus.ca  
**GAGNANT**  
30<sup>e</sup> édition  
VANTÉ DE LOGEMENT LOCATIF OU EN PROPRIÉTÉ  
DE PLUS DE 500 000 \$ ET DE PLUS DE 1 000 M<sup>2</sup>

**FONDS**  
Immobilier de solidarité FTQ



## REMBOURSEMENT DES TAXES SCOLAIRES

# La Commission scolaire des Patriotes dénonce l'attitude méprisante du gouvernement Marois



Hélène Roberge, présidente de la CSP, dénonce le mépris du gouvernement Marois. PHOTO COURTOISIE

**La présidente de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), Hélène Roberge, trouve méprisante la façon dont le gouvernement péquiste traite le dossier des taxes scolaires.**

**CHRISTIAN LEPAGE**

brn.redaction@quebecormedia.com

«Pauline Marois et son gouvernement nous traitent d'un ton méprisant. Les employés et la direction de la Commission scolaire des Patriotes se sentent tous insultés par son attitude.»

Rappelons que Mme Marois et sa ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, ont exigé de la Fédération des commissions scolaires du Québec la semaine dernière un remboursement de taxes de 100M\$ pour les deux prochaines années.

«C'est irréaliste. Le plus triste, c'est que le gouvernement fait croire qu'il y a de l'argent dans les commissions scolaires», s'exclame Mme Roberge.

## 60\$ par élève

Seulement pour la CSP la somme à retrancher serait de 1,8M\$, soit 60\$ par élève. «Avec cette dernière annonce, Mme Marois s'attaque directement à nos établissements scolaires. Nos jeunes ont besoin de divers services et ce n'est pas en coupant

outrageusement à gauche et à droite que nous pourrions les améliorer», prévient la présidente.

«En annonçant cette mesure, la première ministre du Québec vient, une fois de plus, couper dans les services aux élèves », ajoute Mme Roberge, qui dénonce «une annonce électoraliste alors que les écoles souffrent d'un manque flagrant de financement.»

**«C'est irréaliste. Le plus triste, c'est que le gouvernement fait croire qu'il y a de l'argent dans les commissions scolaires.»**

-LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Mme Roberge rappelle que sa commission scolaire, comme bien d'autres au Québec, a dû appliquer de sévères compressions budgétaires au cours des trois dernières années. Elle croit que le gouvernement devra maintenant réfléchir sur le financement de l'éducation au Québec et en particulier sur le financement des écoles privées. « Est-ce qu'on a véritablement les moyens de financer deux systèmes d'éducation au Québec? », demande-t-elle.



**SANTÉ DENTAIRE GLOBALE**

COINS DENTAIRES COMPLETS  
SERVICES D'IMPLANTOLOGIE  
DES TECHNIQUES DE POINTE  
SERVICES D'ORTHODONTIE  
DES SOINS ADAPTÉS À VOS BESOINS RÉELS

**Dre Quynh-Anh Pham & Dre Émilie Bloudeau**  
DENTISTES GÉNÉRALISTES, DMD

- Consultation gratuite pour implants, esthétique et Invisalign (broches invisibles) une valeur de 100\$ incluant le PAN + examen particulier
- Technologie CEREC pour restauration céramique en un seul rendez-vous
- Soins de dentisterie générale et familiale • Urgence jour et soir

50, Ch de la Rabastallière E • local 16 • St-Bruno [www.santedentaireglobale.com](http://www.santedentaireglobale.com)





## Les concepts paysagers Jacques Goyer inc.



**Entrepreneur paysagiste certifié**

- Entrée pavée, muret, trottoir • Patio • Jardin d'eau • Plantation •
- Spécialiste en éclairage extérieur • Excavation

**Laissez-nous aménager votre espace détente à l'extérieur!**

**450-653-2110** Visitez notre site Internet [paysagesgoyer.com](http://paysagesgoyer.com)  
237 rue Caisse, St-Bruno [info@paysagesgoyer.com](mailto:info@paysagesgoyer.com)

**NATHALIE ROY**  
Députée de Montarville

**«Je suis là  
POUR VOUS!»**

ASSSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC



SUIVEZ LE TRAVAIL  
DE VOTRE DÉPUTÉE

ALL [WWW.NATHALIEROY.ORG](http://WWW.NATHALIEROY.ORG)  
[FACEBOOK.COM/ROY.COALITION](https://www.facebook.com/ROY.COALITION)

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION  
1370, rue Ampère,  
bureau 500, Boichéville  
(Québec) J4B 7L4

TÉL : (450) 641-2748  
Fax : (450) 641-0689  
[nnroy-mota@assnat.qc.ca](mailto:nnroy-mota@assnat.qc.ca)

**PROJET PILOTE**

# De l'aide aux devoirs du primaire au secondaire

**Le projet pilote d'aide aux devoirs Je m'implique pour réussir offert aux élèves de 6<sup>e</sup> année à cinquième secondaire à Saint-Bruno a été lancé la semaine dernière à la Maison des jeunes.**

**FRÉDÉRIC KHALKHAL**

frederic.khalkhal@quebecormedia.com

«Nous avons une dizaine d'inscriptions. Ce programme vise à donner une aide aux études à des jeunes issus d'un milieu modeste afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale», explique Caroline Gauthier, coordonnatrice de la Maison des jeunes.

La Table de solidarité Saint-Bruno, qui se compose d'organismes luttant contre la pauvreté et l'exclusion dans la municipalité, de l'école secondaire du Mont-Bruno et de la Ville, a fait une demande d'aide auprès de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'agglomération de Longueuil pour financer ce projet.

«Notre projet pilote a été retenu pour bénéficier d'une subvention de 62 000\$ du Fonds québécois d'initiative sociale, pour deux ans. Les organismes membres de la Table de solidarité assu-

ment en biens et services des dépenses d'environ 43 000 \$», précise Mme Gauthier.

**Un enseignement reconnu**

Les élèves pourront bénéficier d'une aide professionnelle gratuite et confidentielle, assurée par des enseignants reconnus par la Commission scolaire des Patriotes.

**«Ce programme vise à donner une aide aux études à des jeunes issus d'un milieu modeste afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.»**

- CAROLINE GAUTHIER

Le projet permettra également de faire un suivi avec les écoles des différents élèves.

Ainsi, trois fois par semaine, les élèves pourront bénéficier d'un cadre d'enseignement favorable sans que les familles n'aient à ce soucier de la facture. Même la collation de 16h est gratuite.



clinique dentaire  
**B. Fabre**  
et associés

Clinique Belle Dent

lundi - jeudi 8h à 20h  
vendredi 8h à 16h

urgences  
nouveaux patients  
radiographie digitale  
couronnes en un seul rendez-vous

**450.653-4050**  
www.cliniqueBFabre.com

Place Royal Lepage - 1501, de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Bruno-de-Montarville

Cet hiver, j'habille ma maison au chaud !

**MÉGA VENTE DEPORTES DE GARAGE**  
9' X 7' **913\$** 8' x 7' **883\$**  
Installation incluse et bases en sus. Temps limité.

**PORTES et FENÊTRES**  
André Lemay Inc.  
MANUFACTURIER

**NOUS PAYONS LA TVQ**  
à l'achat de portes et fenêtres installées.  
Excluant les portes de garage. Temps limité.

www.portesetfenetresandrelamay.com  
Un homme fiable depuis 38 ans !  
**450.649.0426**

**901, CHEMIN DU FER À CHEVAL, SAINTE-JULIE**  
2<sup>e</sup> succursale : boul. Taschereau, La Prairie • RBO : 833-2215-54  
Bien sûr! Nouveau magasin à Davelon, route 132.

**HEURES D'OUVERTURE**  
Lundi au vendredi 9h à 17h  
Samedi 9h à 12h

# En avant avec vous!

- Saint-Bruno offre un des taux de taxes résidentielles les plus bas comparativement aux villes avoisinantes et de presque toutes les villes de moins de 25 000 de population au Québec.
- Sur les 67 villes les plus importantes au Québec, Saint-Bruno se classe au 6<sup>e</sup> rang pour la plus basse augmentation de l'impôt foncier de 2006 à 2011\*.
- Pour l'année 2013, sur 10 villes avoisinantes analysées, Saint-Bruno se classe au 3<sup>e</sup> rang.

\* Analyse de Pierre-André Normandin - La Presse - 28 novembre 2011

Pour une gestion rigoureuse de nos finances publiques :  
**l'équipe JOËL BOUCHER de l'Alliance municipale!**

**Équipe Joël Boucher**  
**ALLIANCE MUNICIPALE**  
www.alliancemunicipale.com

QR code, Facebook icon, Alliance Municipale logo

Gisèle Prévost, agent officiel

# F. FARHAT LUNETTERIE

PROMOTION  
**AUTOMNE EN FOLIE!**

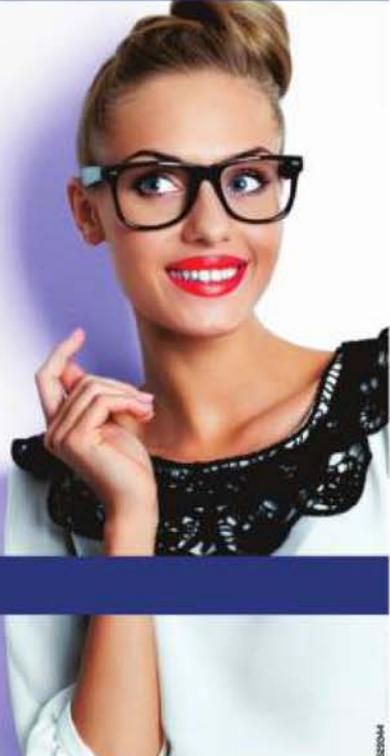
**50% DE RABAIS**  
SUR UNE VASTE SÉLECTION DE MONTURES INCLUANT LES SOLAIRES!

À L'ACHAT DE VERRES OPHTHALMIQUES

1435 BOUL. DE MONTARVILLE, ST-BRUNO  
QC J0V 3T6 (450) 441-5530

www.farhat.com  
EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE  
PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR ACCEPTÉES

Détails complets de l'offre dans les succursales participantes. Sur membres sélectionnés. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre offre. Offre d'une durée limitée. Travaillons en sus.



## PLAN DE RÉPARTITION

# Des élèves de Saint-Basile vont changer d'école

**Des élèves des trois écoles primaires de Saint-Basile-le-Grand vont changer d'établissement l'an prochain. C'est du moins ce que prévoit le plan de répartition pour l'année scolaire 2014-2015, proposé par la Commission scolaire des Patriotes (CSP).**

**CHRISTIAN LEPAGE**

bru.redaction@journaldest-bruno.qc.ca

Cette nouvelle répartition s'explique par les travaux d'agrandissement qui commenceront bientôt à l'école de la Mosaïque et qui devraient se terminer en janvier 2015.

«Le seul changement proposé est au préscolaire», précise la présidente de la CSP, Hélène Roberge. «Actuellement, tous les élèves de maternelle des trois établissements se retrouvent à l'école Jacques-Rocheleau. Nous voulons maintenir un groupe d'élèves du préscolaire de ce secteur de la ville à Jacques-Rocheleau, dont les élèves qui nous proviennent de l'école La Chanterelle, mais en ajouter un



L'agrandissement prochain de l'école de la Mosaïque oblige la commission scolaire à revoir la répartition des élèves. PHOTO CHRISTIAN LEPAGE

deuxième groupe à l'école agrandie de la Mosaïque, pour les élèves de ce quartier. Les élèves qui étaient dans une école d'adoption en raison du manque d'espace vont donc revenir dans leur école de quartier.»

## Des kilomètres en moins

Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les élèves du préscolaire du secteur de l'école de la Mosaïque, qui doivent actuellement faire quelques kilomètres de plus et traverser la voie ferrée pour se rendre à l'école Jacques-Rocheleau. Le plan de répartition n'a d'ailleurs pas fait grand bruit au dernier conseil des commissaires. Un seul parent s'y est présenté pour poser une question.

La présidente de la CSP rappelle qu'il s'agit d'une hypothèse et que les conseils d'établissement de chacune des écoles effectueront une consultation auprès des parents.

Le plan de répartition des élèves de Saint-Basile-le-Grand sera discuté lors de la prochaine séance des commissaires le 5 novembre et adopté à la séance du 3 décembre.

## Ajout de plus de 60 places réservées au covoiturage

**L'Agence métropolitaine de transport (AMT) annonce l'ajout de 63 places réservées exclusivement aux covoitureurs réparties dans 17 de ses stationnements incitatifs, dans le cadre de son programme Covoiturage AMT. Les détenteurs de la vignette Covoiturage AMT ont maintenant accès à un plus grand nombre de places réservées dans les terminus et les gares de trains de banlieue. Avec ces derniers ajouts, ce sont quelque 500 places qui sont maintenant réservées aux**

**clients inscrits au programme Covoiturage AMT, selon le principe «premier arrivé, premier servi» et ce, dans 54 stationnements incitatifs du réseau.**

Depuis la mise en service du programme en 2005, Covoiturage AMT connaît une grande popularité et le nombre de personnes inscrites augmente continuellement. En 2012 seulement, l'AMT a fait l'ajout de 105 places et a fait passer de 23 à 54 le nombre de stationnements offrant le service. Cette amélioration avait fait augmenter de 20% les demandes de

vignettes donnant le droit de se stationner dans ces espaces réservés. Le programme compte maintenant 7 300 inscrits et plus de 1 200 équipages sont présentement constitués.

## Une solution économique et écologique

Le covoiturage présente des avantages pour tous. Il permet entre autres aux utilisateurs de réduire de façon substantielle leurs dépenses de déplacement, notamment par le partage des coûts reliés à l'utilisation d'une voiture, particulièrement ceux reliés au prix de l'essence. Les passagers voient la vie utile de leur voiture

personnelle augmenter et remettent possiblement en question le besoin de posséder une deuxième voiture. Ils évitent le stress associé à la conduite automobile, surtout en période de forte congestion routière. Le covoiturage représente la solution idéale pour les navetteurs de longue distance, ceux qui n'ont pas accès à un service de transport collectif et ceux qui ont un horaire atypique. Le covoiturage permet également de réduire l'empreinte écologique: la réduction du nombre de voitures sur les routes contribue à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et ainsi, améliore la qualité de l'air.

**Conférence**  
l'AFEAS Montarville

Un héritage VERT pour les générations futures



Environnement  
Énergie renouvelable  
Agriculture  
Intégration verticale

QUAND: 16, 23 et 30 octobre à 19:00  
OÙ: Institut de R&D en agroenvironnement (IRDA)  
335, rue des Vingt-Cinq Est  
Saint-Bruno-de-Montarville  
COMMENT: Inscription par courriel

Bienvenue à tous  
afeasmontarville@videotron.ca

**Le Journal**  
de Saint-Bruno/Saint-Basile

Le plus grand centre dentaire  
à Saint-Basile à votre  
service depuis déjà 32 ans.

**CENTRE DENTAIRE**  
Bernier Legendre Gagnon Langlois  
450.461.1558

Tout est  
dent le sourire

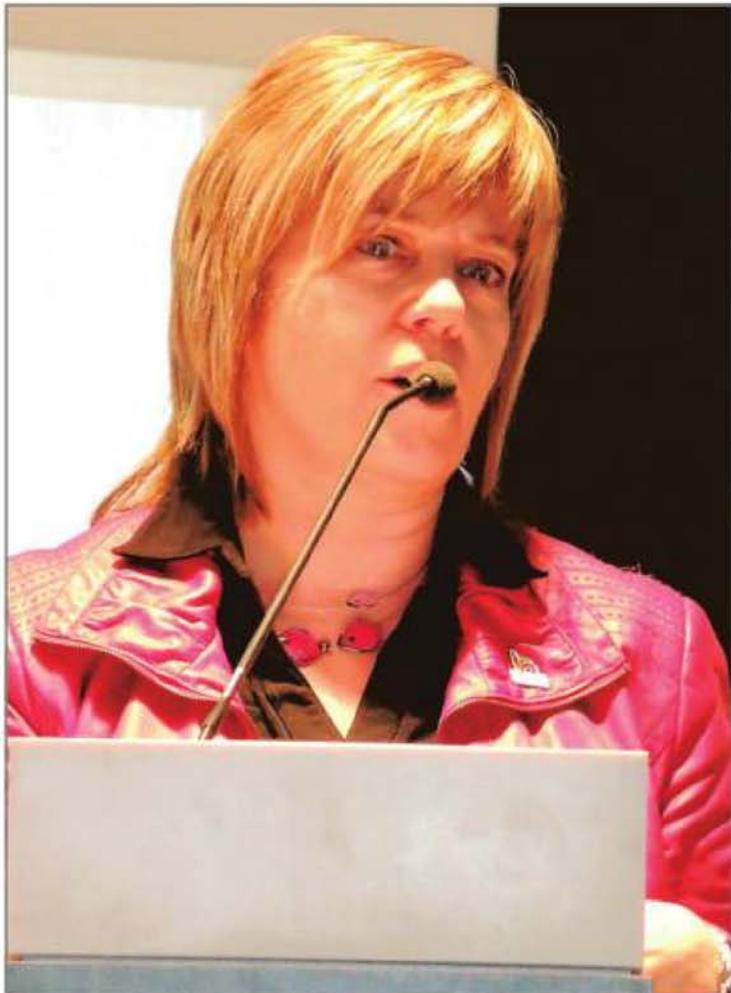


BENVENUE AUX BRUNOIS  
ET AUX NOUVEAUX ARRIVÉS

**Services complets:**

- dentisterie familiale
- orthodontie et blançiment
- orthodontie
- chirurgie: dents de sagesse
- endodontie: traitement de canal
- parodontie: traitement de gencives
- général dentaire avec Allôdent
- prothèses complètes et partielles
- coronaires et ponts, avec Inlaycer

54, rue Longueuil, Saint-Basile-le-Grand



Hélène Roberge, présidente de la CSP, dénonce le mépris du gouvernement Marois.  
PHOTO COURTOISE

**REMBOURSEMENT DES TAXES SCOLAIRES**

**La CSP dénonce l'attitude méprisante du gouvernement Marois**

**La présidente de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), Hélène Roberge, trouve méprisante la façon dont le gouvernement péquiste traite le dossier des taxes scolaires.**

**CHRISTIAN LEPAGE**  
bru.redaction@quebecomedia.com

«Pauline Marois et son gouvernement nous traitent d'un ton méprisant. Les employés et la direction de la Commission scolaire des Patriotes se sentent tous insultés par son attitude.»

Rappelons que Mme Marois et sa ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, ont exigé de la Fédération des commissions scolaires du Québec la semaine dernière un remboursement de taxes de 100 M \$ pour les deux prochaines années.

«C'est irréaliste. Le plus triste, c'est que le gouvernement fait croire qu'il y a de l'argent dans les commissions scolaires», s'exclame Mme Roberge.

**60 \$ par élève**

Seulement pour la CSP la somme à

retrancher serait de 1,8 M \$, soit 60 \$ par élève. «Avec cette dernière annonce, Mme Marois s'attaque directement à nos établissements scolaires. Nos jeunes ont besoin de divers services et ce n'est pas en coupant outrageusement à gauche et à droite que nous pourrions les améliorer», prévient la présidente.

«En annonçant cette mesure, la première ministre du Québec vient, une fois de plus, couper dans les services aux élèves», ajoute Mme Roberge, qui dénonce «une annonce électoraliste alors que les écoles souffrent d'un manque flagrant de financement.»

Mme Roberge rappelle que sa commission scolaire, comme bien d'autres au Québec, a dû appliquer de sévères compressions budgétaires au cours des trois dernières années. Elle croit que le gouvernement devra maintenant réfléchir sur le financement de l'éducation au Québec et en particulier sur le financement des écoles privées. «Est-ce qu'on a véritablement les moyens de financer deux systèmes d'éducation au Québec?», demande-t-elle.



Nicole Bilodeau, pht

**LA DOULEUR SE DÉPLACE**

*Très difficile de voir le médecin pour une douleur qui n'est jamais pareille au cou, au bras, à la main!*

Elle varie chaque jour: brûlure, douleur aigue, engourdissement ???

Vous n'en connaissez pas la cause? Un peu pendant la randonnée à vélo, lors du jardinage, après un sport, un travail à l'ordinateur mais pas toujours. Quelques fois c'est fort mais souvent une petite douleur qui change avec de petits mouvements.

**Mais quand ça vous empêche de dormir !!!, que vous ne pouvez plus porter de sac, c'en est trop . .**

Nous connaissons bien ces inflammations des nerfs qui apparaissent souvent 5 à 7 heures après l'activité. Le laser est particulièrement efficace pour enlever ces inflammations. Des mobilisations très précises des nerfs vous aideront. **Avec notre expertise et nos équipements électroniques, nous traitons efficacement ces problèmes.**



Consultez-nous sans attente.

POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ NOUS À: [www.physiodesrochers.ca](http://www.physiodesrochers.ca)

Nicole Bilodeau, pht

**Accès direct: même en urgence sur rendez-vous**



- > Entorses et Fractures
- > Maux de tête et Migraines
- > Bursites, Tendinites, Capsulites
- > Hernies discales

**Ouvert**  
lundi au jeudi: 8 à 21h.  
vendredi: 8 à 17h.

**CLINIQUE de PHYSIOTHÉRAPIE NICOLE B. DESROCHERS inc.**

210, rue Principale, St-Basile-le-Grand, Qc J3N 1M5

Voir: [www.physiodesrochers.ca](http://www.physiodesrochers.ca)

**450 653-1880**



**Me Robert Bastien**  
• Droit commercial  
• Droit des affaires

**BASTIEN MORAND ASSOCIÉS**  
**AVOCATS inc.**

201, boul. Laurier,  
BELOEIL  
450.467.5849  
(Urgence & droit criminel 24 h)

**PREMIÈRE**  
consultation  
téléphonique  
**GRATUITE**

**AIDE**  
JURIDIQUE  
acceptée

**6 SÉANCES**  
de médiation  
**GRATUITES**  
si enfant  
à charge



**Me Rachel Prévost**  
• Droit de la famille  
• Ententes à l'amiable  
• Médiation



**Me Évelyne Morand**  
• Droit civil  
• Responsabilité - assurances  
• Droit de la famille



**Me Solange Létourneau**  
• Droit de la famille  
• Ententes à l'amiable  
• Médiation



**Me Marie-Claude Duval**  
• Droit civil  
• Droit commercial  
• Médiation civile et commerciale



**Me Catherine Bastien Roy**  
• Droit général



**Me Lucie Lepage**  
• Droit criminel et pénal  
• Droit administratif  
(C.S.S.T., S.A.A.Q.)

# Étude en cours en vue de construire une promenade le long du fleuve

Daniel Hart

Le conseil municipal de Boucherville vient de confier à la firme de consultants BPR – Infrastructures le mandat de produire une étude de faisabilité pour aménager une promenade le long du fleuve, depuis l'autoroute 25 jusqu'au club d'aviron. L'objectif ultime consiste à vérifier s'il est possible de continuer la promenade René-Lévesque qui longe la route 132 à Longueuil, en direction est.

Cette analyse s'inscrit dans un plus large projet de la Communauté métropolitaine de Montréal qui cherche à aménager un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire. Le segment à l'étude permettra de connaître quel type d'infrastructures pourrait être construit, à quel endroit et de quelles façons. « Nous partons à la case départ et nous allons tout d'abord vérifier si c'est

faisable de construire le long du Saint-Laurent à cette hauteur. Il y a beaucoup de choses à regarder et à évaluer. Si c'est réalisable, nous voulons connaître la meilleure solution à proposer et les coûts qui s'y rattachent », explique Claude Poirier, chef du Service du génie conception et planification à la Ville de Boucherville.

La CMM assume entièrement le coût de cette étude qui s'élève à près de 23 000 \$. L'administration municipale de Boucherville a demandé à la firme d'experts de lui soumettre trois scénarios en lien avec la réalisation de ce projet. Les résultats de l'étude devraient être déposés au printemps 2014.

Le segment examiné s'étend sur plus de 2 km : environ 800 mètres sur le territoire de Longueuil et 1300 mètres du côté de Boucherville. Si la construction de ce lien cyclable et piétonnier se réalise un jour, une étude d'impact sera nécessaire afin d'obtenir l'aval des instances supérieures. Cette étape peut prendre entre six mois et un an.



L'étude permettra de savoir s'il est possible de construire un sentier cyclable le long du fleuve.



La promenade René-Lévesque prend fin à l'approche de l'autoroute 25.

La construction en tant que telle de ce segment coûtera quelques millions de dollars. La facture sera partagée en trois : le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en assumerait le tiers, la CMM, le second tiers, tandis que les deux municipalités concernées se partageraient le troisième tiers selon un prorata basé sur la longueur du parcours.

L'organisme Vélo Québec verrait d'un bon œil que ce projet dont le porteur de dossier est la Ville de Boucherville se réalise un jour.

Présentement les cyclistes partant de Longueuil vers Boucherville doivent franchir une passerelle située à la limite de la promenade René-Lévesque, emprunter une rue du quartier résidentiel Fatima, longer une piste sur terre battue à la hauteur de la rue Marie-Victorin, passer sous l'autoroute 25 et poursuivre leur route sur différents tronçons avant d'accéder à la piste qui conduit au club d'aviron.

## Le gouvernement procède encore à des coupes dans l'éducation publique

# Rembourser les taxes scolaires équivaut à une réduction de services de 30 \$ par élève à la CSP

En annonçant que les commissions scolaires devront rembourser 100 millions de dollars en taxes scolaires, la première ministre du Québec vient, une fois de plus, couper dans les services aux élèves. À la Commission scolaire des Patriotes (CSP), cette annonce se traduit à court terme par une perte de 900 000 \$ dollars, soit 30 \$ par élève. En

suivant la logique du gouvernement, tout porte à croire qu'au cours des deux prochaines années, il s'agira d'une perte supplémentaire de 1,8 M\$, soit 60 \$ de plus par élève.

La présidente de la CSP, Hélène Roberge, dénonce cette annonce électorale alors que les écoles souffrent d'un manque fla-

grant de financement. « Avec cette dernière annonce, madame Marois s'attaque directement à nos établissements scolaires. Nos jeunes ont besoin de divers services et ce n'est pas en coupant outrageusement à gauche et à droite que nous pourrions améliorer ces services. »

Selon le communiqué émis le mardi 1<sup>er</sup> octobre par le gouvernement du Québec, l'objectif poursuivi est de proposer un nouveau modèle juste et égalitaire, tant pour les

services rendus à l'élève que pour l'ensemble des citoyens du Québec.

Les moyens annoncés pour atteindre cet objectif soulèvent également des questions quant à l'équité entre les contribuables. « Si nous devons rembourser les contribuables qui ont vu leur taux de taxe augmenter par rapport à l'année précédente, qu'est-ce qu'on fait avec ceux des 14 municipalités de la CSP qui ont bénéficié d'une baisse? », conclut madame Roberge.

**Un party des Fêtes mémorable**  
pour petits groupes de 8, 15, 30 personnes avec musique, danse et animation, c'est possible!

**Le samedi**  
30 novembre 2013

Arrivée 18 h  
Repas 19 h

**MENU**  
Velouté de rutabaga à l'érable • Salade César  
**FONDUE CHINOISE BOEUF et POULET À VOLONTÉ**  
Légumes et sauces d'accompagnement  
**TABLE À DESSERT**  
**AVEC FONDUE AU CHOCOLAT**  
Café et infusions  
Apportez vos consommations

**55\$**  
par personne  
(taxes et service inclus)  
**SUR RÉSERVATION**

**PME**  
Cliniques  
Département  
d'usine  
Boutiques  
Amis, etc.

Site champêtre  
**Aux Délices des Saisons**  
Opéré par Buffet Michel • 875, rang du Brûlé, St-Roch-de-Richelieu • Info : 450 587-2465

191, boul. de Mortagne  
Boucherville

www.creationcoiffure.ca  
450 857-1250

**CRÉATION COIFFURE**

**Francine Benoit**  
technicienne expérimentée professionnelle  
se joint à notre équipe dynamique.

**OFFRE D'EMPLOI** Coiffeur (euse) avec expérience demandé (e)  
Très bonnes conditions de travail, très belle ambiance.  
450 857-1250 ou 514 799-6250

 **Fondation École De Mortagne**  
955 Montarville, Boucherville, J4B 1Z6

## SOUPER SPAGHETTI

**Samedi 16 novembre 2013**  
**École secondaire de Mortagne**

La Fondation de l'école secondaire de Mortagne tiendra un souper-bénéfice au profit de sa Fondation.

La Fondation existe depuis 1991 et, depuis sa création, elle a remis plus de 100 000\$ pour, entre autres, l'achat d'instruments de musique, la valorisation et la remise de bourses pour les élèves.

**Endroit :** École secondaire de Mortagne  
955 Montarville à Boucherville

**Heure :** De 17 h à 20 h.

**Coût :** Adulte : 15 \$  
Enfant moins de 10 ans : 7 \$  
0-3 ans gratuit

Vous pouvez vous procurer des billets en nous contactant au :  
450-655-7311 poste 11702

Ou à la Caisse Populaire étudiante de l'école, ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 10 h 35 à 12 h 55 au local C-145 près de l'entrée principale.

### MERCI !



 **Ville de Contrecoeur** **Avis public**

### RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE

**SCRUTIN DU 3 NOVEMBRE 2013**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par YVES BEAULIEU, président d'élection, que :

- La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le **4 octobre 2013**. Elle fera maintenant l'objet d'une révision.
- Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :  
Toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le 1<sup>er</sup> septembre 2013
  - est de citoyenneté canadienne;
  - n'est pas en curatelle;
  - n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

**Et est soit :**

- domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
- depuis au moins 12 mois, soit :
  - propriétaire unique d'un immeuble sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;
  - occupante unique d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

**NOTE :** Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

- Copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants qui sont électeurs de la municipalité le 1<sup>er</sup> septembre 2013.  
Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

- Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.
- La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision, à l'endroit, aux dates et aux heures suivantes :  
**Mairie de Contrecoeur, 5000, route Marie-Victorin, Contrecoeur**
  - le 21 octobre 2013, de 14 h 30 à 17 h 30
  - le 21 octobre 2013, de 19 h à 22 h
  - le 22 octobre 2013, de 14 h 30 à 17 h 30

**FAIT ET DONNÉ À CONTRECOEUR, ce 8 octobre 2013.**  
Yves Beaulieu  
Président d'élection

 **Municipalité de Verchères** **Avis public**

### AVIS du scrutin

**Scrutin du 3 novembre 2013**

**AVIS est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :**

- Un scrutin sera tenu;
- Les candidats à cette élection pour les postes ci-après mentionnés sont :  
**POSTE : CONSEILLER DISTRICT #2**  
1. André DANSENEAU 1059 Marie-Victorin, Verchères Indépendant  
2. Julie POIRIER 52, Claude-Henri-Grignon, Verchères Indépendant  
**POSTE : CONSEILLER DISTRICT #6**  
1. Roger BENJAMIN 278 Terres-Noires, Verchères Indépendant  
2. Éric CORRIVEAU 22 Guyon, Verchères Indépendant
- Un vote par anticipation, le cas échéant, sera tenu de 12h00 à 20h00 au lieu et à la date ci-dessous indiqués :  
**Endroit :** CENTRE COMMUNAUTAIRE  
92 Calixa-Lavallée, Verchères  
**Date :** 27 octobre 2013  
**Sections de vote :** 4 et 5 et 12 et 13
- Les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le 3 novembre 2013 de 10h00 à 20h00 à l'endroit suivant :  
**Endroit :** CENTRE COMMUNAUTAIRE  
92 Calixa-Lavallée, Verchères  
**Date :** 3 novembre 2013  
**Sections de vote :** 4 et 5 et 12 et 13
- Le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivantes :  
**Endroit :** CENTRE COMMUNAUTAIRE  
92 Calixa-Lavallée, Verchères  
**Date :** 3 novembre 2013  
**Heure :** 20h30

**Donné à VERCHÈRES, le 7 octobre 2013**  
Luc Forcier,  
Président d'élection  
Pour plus d'information, composer le 450-583-3307

 **Ville de Contrecoeur** **Avis public**

### CONVOCAION AU REGISTRE DES PERSONNES HABLES À VOTER

**RÈGLEMENT NUMÉRO 972-2013**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ :**

Lors d'une séance du conseil tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2013, le conseil de la Ville de Contrecoeur a adopté le règlement numéro 972-2013 intitulé : « RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME D'AU PLUS 260 000 \$ POUR RÉALISER DES TRAVAUX D'AQUÉDUC, D'ÉGOUT PLUVIAL, DE FONDATION DE RUE, DE PAVAGE, DE BORDURES ET D'ÉCLAIRAGE URBAIN SUR UN TRONÇON DE LA RUE BOURGCHÉMIN »

- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement mentionné précédemment fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.  
(Les personnes habiles à voter voulant faire enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité (carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou passeport).)
- Le registre sera accessible de 9 h à 19 h, le 17 octobre 2013, au bureau de la municipalité, situé au 5000, route Marie-Victorin, Contrecoeur.
- Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 972-2013 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 500. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 972-2013 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h, le 17 octobre 2013, au bureau de la municipalité, situé au 5000, route Marie-Victorin, dans la ville de Contrecoeur.
- Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, aux jours et heures suivants : les 8, 9, 10, 11, 15, 16 octobre 2013 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45, le 17 octobre 2013, de 9 h à 19 h.

**CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABLE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ**

- Toute personne qui le 1<sup>er</sup> octobre 2013 n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
  - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
  - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
  - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou copropriétaire non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou copropriétaire d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- Personne morale
  - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

**FAIT ET DONNÉ À CONTRECOEUR, ce 8 octobre 2013.**  
YVES BEAULIEU  
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Hélène Roberge, présidente de la CSP, dénonce le mépris du gouvernement Marois. PHOTO COURTOISIE

#### REMBOURSEMENT DES TAXES SCOLAIRES

### La Commission scolaire des Patriotes dénonce l'attitude méprisante du gouvernement Marois

**La présidente de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), Hélène Roberge, trouve méprisante la façon dont le gouvernement péquiste traite le dossier des taxes scolaires.**

#### CHRISTIAN LEPAGE

bru.redaction@quebecormedia.com

«Pauline Marois et son gouvernement nous traitent d'un ton méprisant. Les employés et la direction de la Commission scolaire des Patriotes se sentent tous insultés par son attitude.»

Rappelons que Mme Marois et sa ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, ont exigé de la Fédération des commissions scolaires du Québec la semaine dernière un rem-

boursement de taxes de 100M\$ pour les deux prochaines années.

«C'est irréaliste. Le plus triste, c'est que le gouvernement fait croire qu'il y a de l'argent dans les commissions scolaires», s'exclame Mme Roberge.

#### 60\$ par élève

Seulement pour la CSP, la somme à retrancher serait de 1,8M\$, soit 60\$ par élève. «Avec cette dernière annonce, Mme Marois s'attaque directement à nos établissements scolaires. Nos jeunes ont besoin de divers services et ce n'est pas en coupant outrageusement à gauche et à droite que nous pourrions les améliorer», prévient la présidente.

«En annonçant cette mesure, la première ministre

du Québec vient, une fois de plus, couper dans les services aux élèves », ajoute Mme Roberge, qui dénonce «une annonce électorale alors que les écoles souffrent d'un manque flagrant de financement.»

Mme Roberge rappelle que sa commission scolaire, comme bien d'autres au Québec, a dû appliquer de sévères compressions budgétaires au cours des trois dernières années. Elle croit que le gouvernement devra maintenant réfléchir sur le financement de l'éducation au Québec et en particulier sur le financement des écoles privées. « Est-ce qu'on a véritablement les moyens de financer deux systèmes d'éducation au Québec? », demande-t-elle.

CRÉATION COIFFURE

## Offre d'emploi

**Coiffeur(se)  
(avec expérience)**

Excellentes conditions de travail  
Contactez Jacques Tétrault

au **450 857-1250**

ou **514 799-6250**

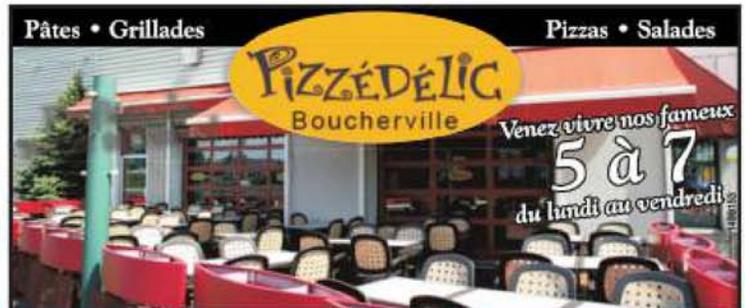
www.creationcoiffure.com



**FRANCINE BENOIT,**  
technicienne coloriste d'expérience,  
s'est joint à notre équipe professionnelle.

Pâtes • Grillades

Pizzas • Salades



## DEUXIÈME REPAS À 1/2 PRIX

Sur présentation de cette annonce, obtenez un repas à la carte à moitié prix à l'achat d'un repas à la carte de valeur égale ou supérieure. En salle à manger seulement. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion ou spécial.

**1155A, rue Nobel, Boucherville 450.641.8215**



www.sani.ca

**sani**

Mon club sportif

Encore plus **FLEXIBLE** que jamais !

**NOUVEAU !**

Il est maintenant possible de réserver nos terrains sans être membre régulier annuel



**NOUVEAUTÉ SANI  
TENNIS-FLEXIBLE  
POUR JOUEURS OCCASIONNELS**

Ayez accès aux 28 terrains du SANI grâce à notre **TENNIS À LA CARTE !**

Idéal pour ceux qui veulent jouer occasionnellement (1 à 3 fois par mois) la semaine et/ou la fin de semaine (plus de détails à la réception du SANI)

Egalement disponible en **ABONNEMENTS FLEXIBLES**

Rball/Squash à la carte

Cond. physique à la semaine



**BOUCHERVILLE** 1601, Montarville 450.655.9150 • **BROSSARD** 7777, Marie-Victorin 450.465.7220